



**Notre fierté  
Notre communauté!**

**Rapport d'utilisation des sommes au 31 mars 2024  
Fonds régions et ruralité - Volet 3 – Projet  
« Signature innovation » de la MRC de Caniapiscau**

**Adopté à Fermont par le conseil de la MRC de Caniapiscau  
Le 17 avril 2024**

**Québec** 

## 1. Rappel des obligations

L'article 4.15 de l'entente prévoit que la MRC de Caniapiscau s'engage à produire, adopter, déposer sur son site Web et transmettre annuellement au comité directeur un rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences de l'annexe B.

Ces dernières précisent que le rapport doit faire état de l'utilisation des sommes, de la contribution de l'organisme, des activités réalisées et des résultats atteints. Les informations financières nécessaires comprennent notamment les dépenses liées à la planification de projets, à la réalisation de projets et aux frais d'administration.

## 2. Rapport de l'utilisation des sommes

Tableau 1 - Montage financier prévisionnel et dépenses au 31 mars 2024

Dépenses admissibles	Montant prévu	Dépenses au 31 mars 2023	Dépenses du 1er avril 2023 au 31 mars 2024	Dépenses cumulatives au 31 mars 2024
Déléguées par entente à un organisme ou à une entreprise, incluant les initiatives issues des appels à projets (réalisation de projets)	655 000 \$	50 000 \$	229 476 \$	279 476 \$
Prises en charge par la MRC de Caniapiscau (réalisation de projets)	260 000 \$	0,00	29 016 \$	29 016 \$
Gestion et administration ± 5 %	55 000 \$	13 750 \$	13 750 \$	27 500 \$
Salaire de l'agente responsable (coordination et planification)	90 000 \$	16 576 \$	22 983 \$	39 559 \$
Communications, visibilité, image de marque, accompagnement	50 000 \$	20 998 \$	0 \$	20 998 \$
Somme utilisée à l'étape « définition du projet »	10 975 \$	10 975 \$	0 \$	10 975 \$
Somme en contingence, à attribuer à l'une des initiatives	2 369 \$	0,00	0 \$	0 \$
Total	1 123 344 \$	112 299 \$	295 225 \$	407 524 \$

Tableau 2 - Sources de financement 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024

<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>% du coût total du projet</b>
MAMH – Fonds régions et ruralité – Volet 3	245 037 \$	83 %
MRC de Caniapiscau – Fonds régions et ruralité – Volet 2	50 188 \$	17 %
<b>Total</b>	<b>295 225 \$</b>	<b>100 %</b>

La MRC de Caniapiscau a dépensé une somme totale de 295 225 \$ entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024 et la contribution de la MRC de Caniapiscau correspond à 17 % de cette somme, soit 50 188 \$. Depuis le début du projet Signature innovation, la MRC de Caniapiscau a dépensé 407 524 \$.

### 3. Rapport d'activités

Les activités réalisées pendant cette période comprennent la planification et l'organisation des projets, autant ceux qui sont orchestrés par un organisme que celles prises en charge par la MRC, puis la coordination de l'ensemble du plan d'action. Celui-ci a été mis à jour en février 2024 pour modifier quatre actions qui n'étaient plus valides.

Nous avons établi que l'objectif principal de notre projet Signature innovation était de « développer un plan d'action autour des quatre axes qui caractérisent la signature Proche de l'essentiel ». Nous souhaitons établir des partenariats avec les acteurs du milieu pour réaliser des actions structurantes et durables qui essentiellement vont amener une diversification et une amélioration de l'offre de services de proximité aux citoyens pour améliorer notre qualité de vie en milieu nordique et atypique. Les subventions offertes et les travaux réalisés s'installent parfaitement dans ces objectifs.

Concernant l'évolution du plan d'action et l'atteinte des résultats, nous observons les résultats suivants :

- La Corporation de développement de Schefferville est créée et opérationnelle de même qu'elle développe plusieurs projets importants pour le milieu. Elle jouera un rôle clé dans l'offre de services de proximité et le développement du tissu social dans le secteur de Schefferville;
- Les actions en mobilité active ont permis, entre autres, à un bon nombre de citoyens de profiter d'un parcours ludique pour se rapprocher de la nature et des saines



- habitudes de vie. L'équipe de travail a eu des réflexions et discussions qui ont mené à une démarche de Plan directeur;
- L'offre de loisirs à Schefferville et Matimekush-Lac John est bonifiée par la mise en place d'une aire de jeux pour les enfants dans le parc des Ailes, à l'extérieur. Il s'agit d'une activité inclusive et gratuite qui permet d'améliorer la santé physique et mentale;
  - Il y a une prise en charge du milieu, par le Comité de sécurité publique constitué des trois communautés voisines (Schefferville, Matimekush-Lac John et Kawawachikamach), au regard de la gestion des animaux errants. Les communautés maintiennent la clinique annuelle, avec des besoins diminués et mieux réfléchis. Cette initiative améliore grandement la qualité de vie des citoyens du grand secteur de Schefferville;
  - Une démarche d'aménagement culturel du territoire est entamée pour réfléchir collectivement à la place que prend actuellement la culture sur notre territoire et à celle qu'elle devrait prendre au cours des prochaines années. La culture a une portée transversale et nous souhaitons l'intégrer à l'aménagement du territoire pour améliorer la qualité des milieux de vie;
  - Un transport adapté sécuritaire a été instauré à Kawawachikamach pour permettre aux aînés et aux personnes à mobilité réduite et aux prises avec des limitations fonctionnelles de participer à des activités sociales, de faire leurs commissions essentielles (nourriture, produits hygiéniques, médicaments, etc.) et d'aller à leurs rendez-vous médicaux, par exemple. Cette initiative est cruciale pour rapprocher les personnes vulnérables des services de proximité et essentiels;
  - La MRC de Caniapiscau a soutenu trois initiatives visant la diffusion des informations de qualité et les communications, qui sont au cœur de la signature « Caniapiscau, proche de l'essentiel ». Elles permettent de connecter les humains entre eux et de se rapprocher.

Il faudra tout de même mettre les bouchées doubles pour engager le reste des sommes dans les prochains mois.

Fonds régions et ruralité - Volet 3 – Ententes Signatre Innovation

Tableau de suivi des projets

Montant de l'entente	1 123 344 \$
Montant engagé	233 372 \$
Montant dépensé	61 853 \$
Solde	828 119 \$

Nom de la MRC

MRC de Caniapiscou

MRC	Année financière de début du projet	Nom de l'organisme	Type d'organisme	Courte description du projet	Type de projet	Montage financier du projet				Données de l'organisme				Projet terminé		
						Coût total du projet	Montant accordé volet 3			Autre contribution de la MRC	Contribution du bénéficiaire	Autres aides publiques	Autres contributions privées		Nombre d'emploi avant le projet	Nombre d'emploi après le projet
						Montant total V3	MAMH FRR V3	Apport MRC (18%)								
MRC de Caniapiscou		Ville de Schefferville	Organisme municipal	Initiative pour la gestion des animaux errants	Projet d'amélioration des services ou d'équipements	84 300 \$	25 120 \$	20 849,60 \$	4 270,40 \$	6 700,00 \$	12 700,00 \$	39 780,00 \$				Oui
MRC de Caniapiscou		Ville de Schefferville	Organisme municipal	La communication au cœur d'une région nordique	Projet d'amélioration des services ou d'équipements	93 300 \$	31 300 \$	25 979,00 \$	5 321,00 \$	12 000,00 \$	50 000,00 \$					Non
MRC de Caniapiscou		Ville de Schefferville	Organisme municipal	Aménagement d'une aire de jeux	Projet d'amélioration des services ou d'équipements	160 655 \$	27 655 \$	22 953,65 \$	4 701,35 \$	33 000,00 \$	100 000,00 \$					Non
MRC de Caniapiscou		Ville de Fermont	Organisme municipal	Démarche pour l'implication citoyenne	Projet social	51 146 \$	39 146 \$	32 491,18 \$	6 654,82 \$	12 000,00 \$						Non
MRC de Caniapiscou		Naskapi Nation of Kawawachikamach	Communauté autochtone	Elder's Transportation Vehicule	Projet d'amélioration des services ou d'équipements	152 510 \$	76 255 \$	63 291,65 \$	12 963,35 \$	76 255,00 \$			0	1		Non
MRC de Caniapiscou		Radio communautaire de Fermont	Organisme à but non lucratif	Au cœur du dynamisme fermontois	Projet social	40 000 \$	30 000 \$	24 900,00 \$	5 100,00 \$	10 000,00 \$						Non
MRC de Caniapiscou		MRC de Caniapiscou	Organisme municipal	Mobilité active phase 1	Projet social	11 979 \$	9 542 \$	7 919,86 \$	1 622,14 \$	1 437,00 \$	1 000,00 \$					Non
MRC de Caniapiscou		MRC de Caniapiscou	Organisme municipal	Démarche d'aménagement culturel du territoire	Projet culturel	49 474 \$	19 474 \$	16 163,42 \$	3 310,58 \$	30 000,00 \$						Non
MRC de Caniapiscou		MRC de Caniapiscou	Organisme municipal	Gestion et administration	Frais d'administration de l'entente (MRC)	13 750 \$	13 750 \$	11 412,50 \$	2 337,50 \$							Oui
MRC de Caniapiscou		MRC de Caniapiscou	Organisme municipal	Coordination du plan d'action, planification des projets	Planification et concertation	22 983 \$	22 983 \$	19 075,89 \$	3 907,11 \$							Oui



## RÉSOLUTION

### MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CANIAPISCAU

À une séance ordinaire du CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CANIAPISCAU tenue mercredi le 17 avril 2024 à 16 h, à la salle du conseil de la Ville de Fermont et à laquelle sont présents le préfet, Monsieur Martin ST-LAURENT, le représentant de la Ville de Fermont, Monsieur Daniel BERGERON, le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, Monsieur Jimmy MORNEAU et à laquelle prend part, par conférence téléphonique, conformément à l'article 164.1 du Code municipal du Québec (RLRQ chapitre C-27.1), l'administrateur de la Ville de Schefferville, Monsieur Jean DIONNE.

R2024-04-11

#### RÉSOLUTION – ADOPTION DU RAPPORT D'UTILISATION DES SOMMES AU 31 MARS 2024 DANS LE CADRE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) VOLET 3 – PROJET SIGNATURE INNOVATION DE LA MRC DE CANIAPISCAU

CONSIDÉRANT QUE l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 3 – Projet Signature Innovation est intervenue entre la MRC de Caniapiscau et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour réaliser le projet « Caniapiscau, proche de l'essentiel » et ainsi positionner et consolider l'identité territoriale de la MRC dans le domaine d'intervention de la qualité de vie en milieu nordique et atypique;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit à l'article 4.15 que la MRC s'engage à produire, adopter, déposer sur son site Web et transmettre annuellement au comité directeur un rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences de l'annexe B;

CONSIDÉRANT QUE le rapport produit comprend tous les éléments mentionnés dans l'annexe B dont l'état de l'utilisation des sommes, la contribution de la MRC, les activités réalisées et les résultats atteints;

CONSIDÉRANT QUE le rapport sera remis aux membres du comité directeur et publié sur le site Web de la MRC après son adoption;

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur de la Ville de Schefferville, Monsieur Jean DIONNE;

APPUYÉ par le représentant de la Ville de Fermont, Monsieur Daniel BERGERON;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport d'utilisation des sommes en date du 31 mars 2024 dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 3 – Projet Signature Innovation de la MRC de Caniapiscau;

ET

DE MANDATER l'agente responsable d'effectuer les communications et les actions subséquentes requises dans le cadre de l'entente.

ADOPTÉE

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
CE 22<sup>E</sup> JOUR D'AVRIL 2024

  
JIMMY MORNEAU  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER